



**ADEAR
DRÔME**
RÉSEAU DE
L'AGRICULTURE
PAYSANNE

Assemblée Générale Ordinaire

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022



Sommaire

> **Récapitulatif** : l'accompagnement 2022 en chiffres ! page 3

I - Les Nouveautés

- 1/ Reprise des Concerts Paysans ! page 8
- 2/ Mobilisation Régionale suite à la suppression des financements FSE page 9
- 3/ Rencontre avec la députée Marie Pochon page 9
- 4/ Rencontre avec le Conseil Départemental de la Drôme page 10
- 5/ Embauche de Marion page 10
- 6/ Groupe Signal page 10
- 7/ Projection du film « Les Croquantes » page 11
- 8/ Développement de l'accompagnement collectif : le cycle d'ateliers "Mûrir son projet paysan" page 11
- 9/ Reprise des apéros Porteurs de projet ! page 13

II - Ce qui continue de se déployer

- 1/ **Une vie associative riche !** page 13
- 2/ **Accompagnement à l'installation** page 14
 - a) L'accueil des porteurs de projet page 14
 - b) L'accompagnement individuel sur la création du projet page 15
 - c) L'accompagnement des porteurs de projet en collectif page 16
 - d) Le suivi post-installation page 16
 - e) L'accompagnement de projets collectifs page 17
 - e) L'accompagnement à la DJA page 17
 - f) les lettres d'information de l'ADEAR page 18

3/ Formations

- a) Chiffrer son projet agricole page 18
- b) Je dépose mon Plan d'Entreprise en autonomie page 20
- c) Ensemble préparons notre projet d'association page 20
- d) S'installer autrement en agriculture : la SCOP et la SCIC page 21
- e) S'outiller pour trouver des terres page 22
- f) Faire sa comptabilité en autonomie page 22
- g) Connaissance, transformation et valorisation de la laine page 22

4/ Les partenariats avec les collectivités

- a) Communauté de communes du Royans-Vercors page 23
- b) Communauté de communes des Baronnies Drôme Provençale page 24
- c) Valence Romans Agglo page 24
- e) Communauté de communes du Diois page 26
- f) Communauté de communes du Val de Drôme page 26

5/ Déploiement d'un programme de visites de ferme et de cafés installation avec le réseau InPACT page 26

6/ Travail en réseau

- a) La Confédération Paysanne de la Drôme page 31
- b) L'ARDEAR page 32
- c) Le réseau InPACT page 33
- d) Liens avec l'enseignement agricole page 34
- e) Les Fermes Partagées page 34
- f) Réseau Initiative page 35

III - Sujets importants peu investis

- 1/ L'accompagnement des cédants dans leur projet de transmission page 35
- 2/ L'agriculture paysanne page 36



L'ACCOMPAGNEMENT 2022 EN CHIFFRES



ACCUEIL

102

nouveaux porteurs de projet et jeunes installés ont été accueillis au téléphone ou en rdv individuel
56 d'entre eux ont participé à un **Accueil Collectif sur une ferme**.



suite à cet accueil **40** nouveaux porteurs de projets et **6** jeunes installés sont rentrés dans un cycle d'accompagnement collectif ou individuel

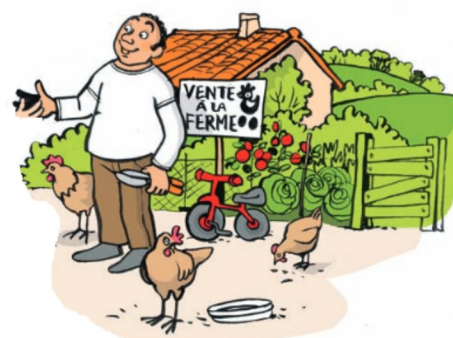
34 porteurs de projet sont toujours en cours d'accompagnement de l'année précédente

ACCOMPAGNEMENT A L'INSTALLATION

74 porteurs de projets ont été accompagnés par l'ADEAR en 2022

SUIVI POST-INSTALLATION

29 jeunes installé.es ont été accompagné.e.s dans le cadre d'un suivi Post-Installation (sont considérés en post-installation les jeunes installés ayant passé leur première saison)



Au total en 2022 c'est 103 personnes qui ont été accompagnées sur leur projet d'installation ou de consolidation de leur installation.

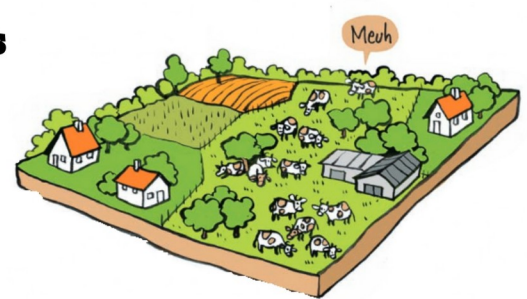


LES INSTALLATIONS 2022 EN CHIFFRES

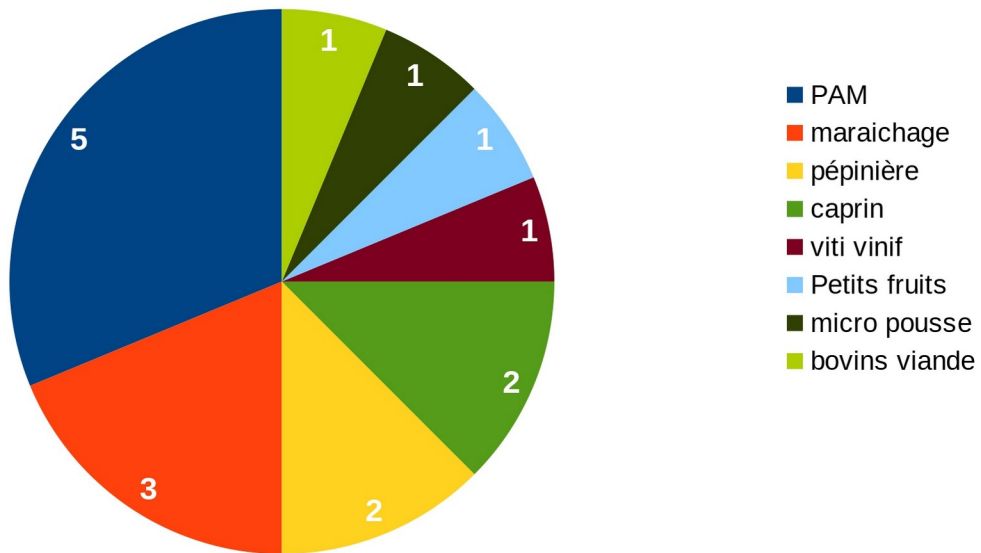


16 porteurs et porteuses de projets se sont installés

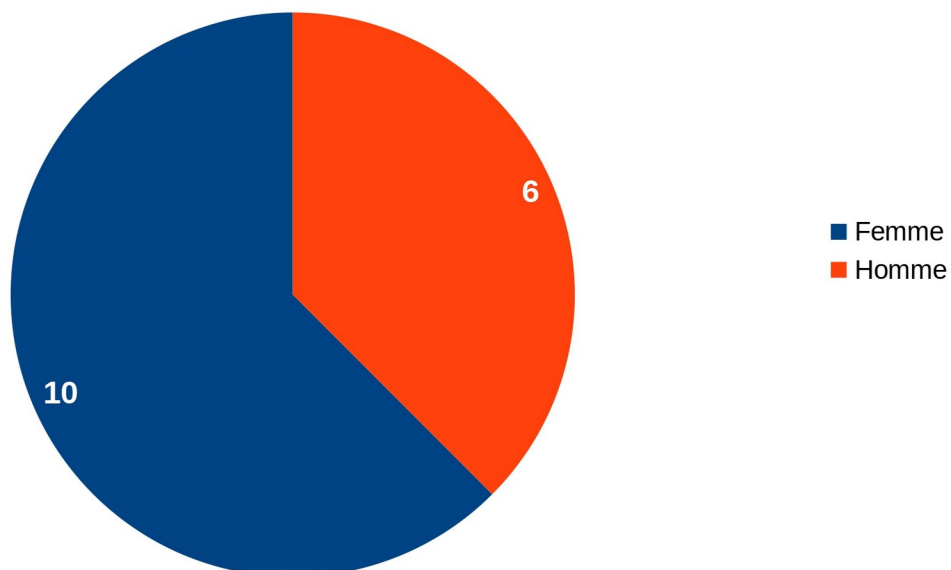
sur les 74 porteurs de projets accompagnés en 2022.



Production principale des nouveaux installés en 2022



Genre des nouveaux installés en 2022

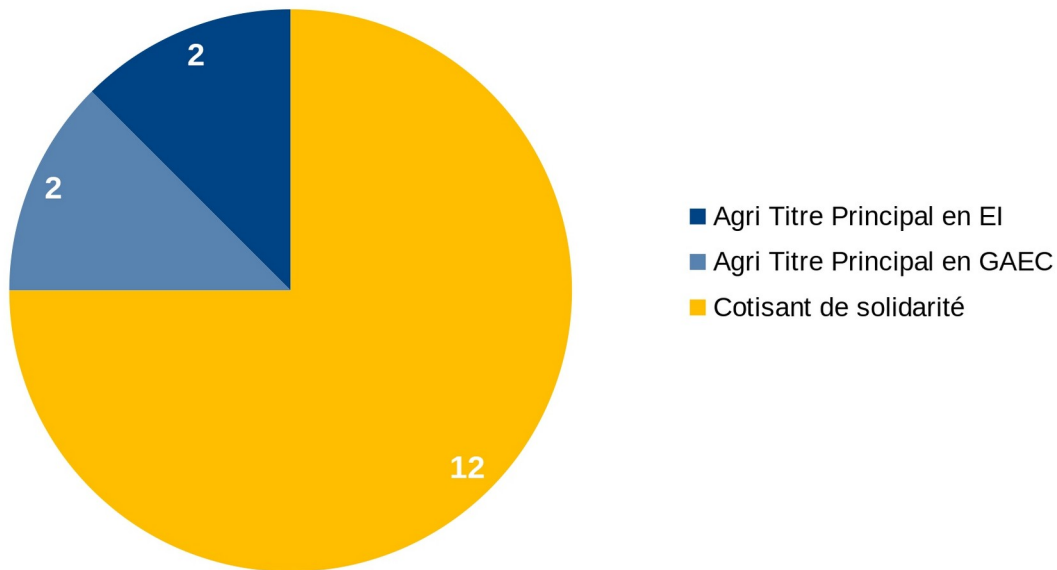




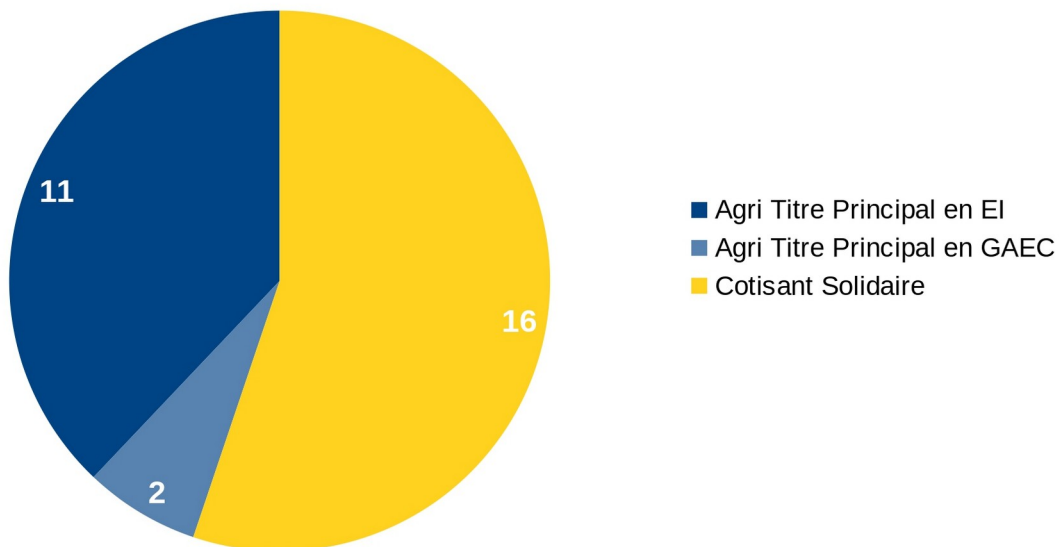
Le statut social évolue au fur et à mesure du temps.

Le statut de cotisant solidaire propice à une première année d'installation est progressivement abandonné au profit du statut de Chef.fe d'exploitation à titre principal

Statut social des nouveaux installés en 2022



Statut social des suivis Post-Installation en 2022



FOCUS SUR LE SUIVI POST-INSTALLATION

En 2022 l'ADEAR a accompagné 29 jeunes installé.es dont 5 GAEC dans le cadre d'un suivi post-installation. Ces jeunes installés nous ont sollicité dans le cadre de la consolidation de leur installation sur :

étudier
le passage en tant
que **chef d'exploitation**

réaliser
une **étude de faisabilité**

être accompagné sur une
demande de **DJA**

la gestion
du **temps**
et du **stress**

accueillir un
nouvel associé

être accompagné sur
le passage **en GAEC**

la médiation dans
le cadre d'un **GAEC**

l'appui sur des
démarches
administratives

l'accompagnement sur
l'organisation d'une
installation **collective**



I - Les Nouveautés

1/ Reprise des Concerts Paysans !

Ce n'est pas vraiment une nouveauté, mais le Covid, puis un manque d'énergie avaient mis en pause les concerts paysans. Mais cela ne pouvait pas durer trop longtemps. Alors nous avons relancé la dynamique, avec un concert d'été très réussi sur la ferme de David Peyremorte et Sonia Tonnot, à Bonlieu-sur-Roubion. Une douzaine de bénévoles étaient présents pour accueillir pas moins de 250 personnes.

Pour nous, organiser des concerts est une manière festive de se retrouver, créer du lien social, de faire connaître l'association aux personnes du territoire non directement sensibilisées au milieu agricole, de promouvoir donc l'ADEAR ! C'est aussi (surtout pour cette année) un moyen de trouver des financements alternatifs et un soutien (financier, et moral) auprès du public ! Avec l'arrêt d'une partie des financements européens, l'association est quelque peu désorientée.

Organiser des concerts est pour nous un moyen de lutte pacifique, qui prouve que nous sommes encore présents et joyeux (bien qu'en colère aussi!).



2/ Mobilisation Régionale suite à la suppression des financements FSE

C'est une nouveauté à noter pour l'année, pour la première fois les ADEAR de la région AURA ont dû organiser une manifestation au sein du Conseil Régional en mai pour pouvoir défendre leurs financements !

70 paysans et salariés du réseau étaient présents pour solliciter un rendez-vous avec Laurent Wauquiez et Jean-Pierre Taite, Vice-Président à l'agriculture.

Malgré cette mobilisation sans précédent et les nombreux rdv avec la Région tout au long de l'année, nous n'avons pu obtenir de garanties quand au fait d'avoir du FSE en 2022, et nous n'aurons aucun soutien de la région via le programme FEADER en 2023.



3/ Rencontre avec la députée Marie POCHON

Jeudi 15 septembre, à l'occasion d'une tournée des différents acteurs de l'agriculture dans la Drôme, **nous avons rencontré la députée Marie POCHON** (Nupes), à la ferme "L'îlot mille feuilles" à Eurre.

Marie Pochon était accompagnée de Daniel GILLES, conseiller départemental. De notre côté nous avons invité un jeune installé accompagné par l'Adear dans le démarrage de son projet, Eric PREBOST, afin qu'il apporte son témoignage sur les difficultés de son installation, complété par les membres de la ferme collective de "L'îlot mille feuilles".

L'enjeu pour nous était d'élargir la vision de l'installation agricole, et d'apporter des éléments de terrain pour la réflexion sur la nouvelle loi d'orientation agricole (LOA), et en particulier le volet "installation".

4/ Rencontre avec le Conseil Départemental de la Drôme

Vendredi 25 novembre nous avons invité le Conseil Départemental de la Drôme sur la ferme de Marion Dumonteil, jeune paysanne-herboriste installée à Bonlieu-sur-Roubion, pour **présenter notre travail d'accompagnement à l'installation et solliciter un appui du CD26 à nos actions de terrain**. Une importante délégation du CD26 s'est rendue à Bonlieu.

Des discussions intéressantes ont eu lieu autour des particularités de notre accompagnement, de l'importance que nous accordons à la phase d'émergence des projets, des dispositifs simples et peu onéreux que nous valorisons, comme le "tremplin à l'installation", des difficultés des porteurs de projet au cours de ce cheminement...

5/ Embauche de Marion

Suite au souhait de Léa RODIER de recentrer ses activités sur son emploi principal au syndicat des Simples, nous avons recruté pour son remplacement **une nouvelle assistante administrative** pour soulager nos autres salarié.e.s de certaines de ces tâches : Marion BARTHE.

D'une efficacité redoutable et d'une persévérance à toute épreuve face à Vivea et autres organismes, Marion ne lâche rien face à la complexité administrative, et c'est de ça dont nous avons besoin !

6/ Groupe Signal



Fin 2022 l'association a créé un **groupe sur Signal pour mettre en relation et favoriser l'échange d'informations et de bons plans entre paysans, paysannes, et futurs paysans, futures paysannes** en Drôme. L'objectif est de favoriser la circulation des informations dans le réseau ainsi que la rencontre entre installés et futurs installés.

Aujourd'hui le groupe permet aux porteurs de projets et paysans d'échanger en direct petites annonces, plans de terres agricoles, offre ou recherche de salariat agricole, besoins de coups de mains, chantiers d'entraides, apéros/rencontres, recherche d'infos sur des aspects techniques ou des stages, des fermes etc.

Nous insistons sur l'importance de s'intégrer dans le réseau agricole pour s'installer... voici un outil supplémentaire ! Peu de temps après son lancement, le groupe atteignait déjà 100 membres, et ce n'est pas fini.

7/ Projection du film « Les Croquantes »

Le 23 novembre 2022, une **projection rencontre du documentaire « les Croquantes »** co-organisée par la Confédération paysanne, le CIVAM, l'ADEAR, la mairie de Dieulefit et le soutien de la CCPDB qui a relayé l'info et diffusé largement, s'est déroulée à la Halle de Dieulefit.

Un film pour faire entendre la parole des agricultrices, construit à partir de leur récit, leur ressenti. Il dresse un état des lieux de ce que vivent les agricultrices au quotidien.

Plus de 200 personnes ont assisté à la projection permettant une richesse dans les échanges auprès des femmes initiatrices du film présentes lors de la projection. Le listing des personnes intéressées grandissant, un groupe de parole porté par le CIVAM et soutenu par la CONF et l'ADEAR, devrait voir le jour très prochainement.

Convaincue et motivée par la dynamique de chacun, chacune, l'ADEAR continue de proposer des cafés rencontre/installation femmes en 2023.



8/ Développement de l'accompagnement collectif : le cycle d'ateliers "Mûrir son projet paysan"

En 2021, nous avons monté un cycle d'ateliers dénommé "Mûrir son projet paysan" sur 3 jours qui répond aux enjeux des porteurs de projet dans la phase « Émergence » de leur réflexion. Les journées sont rythmées entre apports, mise au travail sur les projets et retours en plénière entre les participants.

En 2022, **nous avons souhaité mettre davantage l'accent sur les questions de temps de travail et de besoin de rémunération.** En effet, il nous semble important que les futurs paysans prennent conscience dès le début de leur projection de l'investissement en temps et énergie qu'implique une installation.

Ainsi, deux modules ont été ajoutés :

- l'évaluation du temps disponible mis en regard du temps nécessaire sur la ferme : comment faire face à l'éventuel besoin de main d'œuvre en pleine saison ?
- le besoin en prélèvement privé sur la ferme, à mettre ensuite en lien avec le dimensionnement de l'activité et donc, le temps de travail !

Le reste du cycle reste similaire, toutes les questions à se poser avant d'envisager un projet agricole sont soulevées :
Comment monter en compétences ? Trouver des terres ? Sécuriser ses débouchés ? Créer son entreprise ? Le partage d'expériences entre participants et le retour d'expérience de paysans venant témoigner fonctionnent particulièrement bien sur ces thématiques.

Le fil rouge de ce cycle d'ateliers est de réaliser un plan d'actions pour mener à bien son projet d'installation. Celui-ci est complété au fur et à mesure des journées et validé avec l'accompagnateur en dernière journée. C'est un outil auquel le binôme porteur de projet/accompagnateur va se référer pour les rendez-vous individuels qui pourront avoir lieu par la suite.

Merci à nos paysans Nicolas CHARROIN, David MILLET et Joachim DUBIEZ d'avoir accepté de venir témoigner sur leur recherche de foncier dans le cadre de ces ateliers !

Et en chiffres, ça donne quoi ?

7 participants en janvier / 8 en mars / 7 en octobre
soit 22 participants aux 3 cycles complets de l'année 2022



9/ Reprise des apéros Porteurs de projet !

Dans le courant de l'année 2022 nous avons relancé les apéros entre porteurs de projets. L'idée est de favoriser l'interconnaissance entre porteurs de projets et les coups de main entre eux.

Dans la continuité des formations collectives, les échanges entre porteurs permettent de prendre du recul sur son projet, de l'expliquer à d'autres personnes, d'entendre d'autres réalités, de demander des avis. Contrairement aux formations l'idée est d'organiser des moments informels, sans mobiliser le réseau paysan. Des rencontres ont eu lieu à Aouste sur Sye en août, à Mirabel et Cobonne en septembre et à Die en décembre.

II - Ce qui continue de se déployer

1/ Une vie associative riche !

Toute l'année nous avons tenu un rythme d'environ un CA toutes les 6 semaines, avec toujours une bonne participation de l'équipe, et une alternance entre Die et Crest pour partager les temps de trajet. Un CA à également eu lieu sur la ferme d'Antoine Gontard, il est important en effet de prendre le temps de se retrouver sur nos fermes.

L'équipe du CA est assez bien équilibrée: un bon noyau d'administrateurs présents depuis déjà quelques années dans l'association, qui grandit grâce à l'arrivée de nouvelles forces vives : paysan.e.s installé.e.s (depuis de plus ou moins nombreuses années), jeunes installés, porteurs de projet. Bon équilibre entre monde végétal et élevage qui permet une bonne complémentarité avec l'équipe !

Des administrateurs dans les secteurs de la Drôme provençale, du Nord de la Drôme et du Vercors seraient un plus pour une meilleure représentativité territoriale ! N'hésitez pas à rejoindre le CA !



2/ Accompagnement à l'installation

a) L'accueil des porteurs de projet

En 2022, **102** nouveaux porteurs de projet ont contacté l'ADEAR par mail ou téléphone.

Suite à un premier accueil par téléphone ou mail, **56** d'entre eux ont été rencontrés physiquement dans le cadre d'un accueil collectif, d'un rendez-vous d'accompagnement, d'un accompagnement collectif ou d'une formation.

Les accueils collectifs sont la « porte d'entrée » des porteurs de projet désireux de se faire accompagner par l'ADEAR. Ce sont des temps de rencontre et d'échange qui ont lieu sur une ferme et où nous présentons les actions de l'ADEAR mais aussi où nous discutons étapes de l'installation, partage d'expériences et éléments de réponse aux questions qui se posent.

L'après-midi est toujours consacré à la visite de la ferme et à la rencontre du paysan qui nous accueille pour illustrer l'installation agricole à travers un cas concret.

En 2022 les accueils collectifs se sont tenus :

- en janvier à l'Usine Vivante (suite à un épisode covid dans l'équipe)
- en Mars sur la Ferme de Corentin Moriceau, maraîcher et arboriculteur à la Roche sur Grane
- en Juillet sur la ferme de Marie-Pascale et Pascal Abel-Coindoz, éleveuse caprin à Aubenasson
- en Septembre sur la ferme de Laure et Nicolas Charroin, éleveurs ovin à Pont de Barret
- en Octobre sur la ferme Françoise Jean, éleveuse caprin à Barsac

Nouveauté 2022 : les accueils collectifs ne se font plus à 2 salariés mais en binôme salarié-administrateur. **Merci à Anne, Margot, et Eric d'avoir testé cette nouvelle formule cette année !**



Et en chiffres, ça donne quoi ?

102 personnes accueillies par téléphone ou en rendez-vous individuel

dont 56 porteurs de projets sur des fermes lors des accueils collectifs

7 paysans accueillants sur leur ferme ou venus en renfort pour animer la journée

b) L'accompagnement individuel sur la création du projet

En tant que porteur de projet, la création d'une entreprise agricole génère beaucoup de questions et nombreux sont ceux qui ont recourt à des rendez-vous d'accompagnement individuels. Le regard extérieur de l'accompagnatrice ADEAR permet de prendre un peu de distance, faire un point sur sa situation, préciser ses envies et besoins, mieux appréhender les étapes pour parvenir à ses objectifs et prendre connaissance du cadre administratif et réglementaire.

L'accompagnement se fait en 2 phases :

- **Phase de diagnostic** : phase d'émergence où le porteur de projet formalise ses objectifs en terme de production, d'ateliers, de commercialisation, de revenu attendu, de temps consacré au projet. Phase de recherche de foncier ou de recherche d'associés pour ceux qui n'en ont pas.

En parallèle l'acquisition de compétences et d'expérience via la formation ou les stages et salariat sur les fermes est une étape importante. C'est aussi le moment où le porteur de projet démarre les premières démarches administratives : passage au PAI, élaboration du PPP...

- **Phase d'étude de faisabilité** : phase de montage du projet où le porteur de projet dimensionne son projet, construit son étude économique prévisionnelle, définit son plan de financement, lance les demandes d'aides et les emprunts nécessaires, signe les actes relatifs au foncier, choisit son statut et crée l'entreprise.

Cette phase est souvent lourde au niveau des démarches administratives, et génère une forte pression sur les porteurs de projet. L'accompagnement est crucial à ce moment, notamment sur les choix économiques afin de définir un projet viable et vivable. Le soutien vis à vis des démarches administratives est également très apprécié par les porteurs de projets, qui sont souvent perdus sur l'ordre dans lequel les réaliser.

L'accompagnement ne consiste pas à réaliser les démarches à la place du porteur de projet, mais à l'aiguiller vers les bons interlocuteurs, comprendre les enjeux, et donner les moyens à la personne accompagnée de les réaliser en autonomie.

En 2022 cet accompagnement était en partie financé par une enveloppe de la Région AuRA qui permet de financer des Diagnostic à l'Installation puis des Etudes de faisabilité pour les porteurs de projets. Le reste à charge pour le porteur de projet se limite à 150 € auquel s'ajoute l'adhésion à l'association.

Et en chiffres, ça donne quoi ?

Suite à la phase d'accueil, 40 porteurs de projets et 6 jeunes installés ont ensuite été de nouveau rencontrés physiquement dans le cadre d'un rendez-vous individuel.

A ces 46 nouveaux accompagnements s'ajoutent 34 porteurs de projets qui ont été accueillis et accompagnés les années précédentes et 23 jeunes installés qui ont continué d'être suivis en 2022.

Parmi ces 103 porteurs de projet accompagnés en 2022, 16 se sont installés courant 2022.

> Voir *récapitulatif graphique* au début du rapport d'activité : production, statut des accompagnés, genre)

c) L'accompagnement des porteurs de projet en collectif : Mûrir son projet paysan

Il s'agit de la version collective de ce qu'on peut traiter en rendez-vous individuel. Ce format fait la place belle au partage d'expérience et aux témoignages de paysans. Les porteurs de projet ont l'occasion de partager leurs motivations, leurs craintes et les questionnements que posent leur projet. La cohésion de groupe apporte une réelle plus-value à ces temps d'accompagnement.

Voir encart I- Nouveautés 8/"Développement de l'accompagnement collectif: le cycle d'ateliers "mûrir son projet paysan"

d) Le suivi post-installation

Le suivi post-installation intervient une fois l'entreprise créée, et après une première saison réalisée. Ce suivi permet en général de faire le point sur le projet, les chiffres, le bilan de la saison, la charge de travail, l'organisation sur la ferme, le développement de la commercialisation, la viabilité économique, et la satisfaction ou insatisfaction dans l'activité.

Les jeunes installés nous sollicitent en particulier pour enclencher de nouvelles étapes dans le projet :

- passage de cotisant solidaire à chef d'exploitation
- demande de DJA ou de prêt et/ou lancement de nouveaux investissements

- recherche d'un ou une associé.e
- passage en société
- contrôle à mi-parcours des engagements pris dans le cadre de la DJA
- médiation dans des installations en collectif

Cet accompagnement n'était pas financé en 2022 pour l'ADEAR, mais des pistes de financements ont été soulevées et sont à l'étude pour 2023 : enveloppe Suivi post-installation de la région ou de la DRAAF, formule en collectif dans le cadre de formations..

Et en chiffres, ça donne quoi ?

En 2022, 29 jeunes installés ont été accompagnés en « suivi post-installation ».

d) L'accompagnement de projets collectifs

Depuis 2019, l'ADEAR reçoit régulièrement des demandes d'accompagnement de collectifs de paysans déjà formés ou en formation, et le constat est fait que de nombreux accompagnés par l'ADEAR souhaitent s'installer à plusieurs.

Une formation est née (voir paragraphe plus bas sur la formation « Ensemble préparons notre projet d'association ») à cheval sur les deux départements Drôme et Ardèche pour accompagner les futurs collectifs. En parallèle de cette formation, des accompagnements de paysans en collectif sont réalisés.

Et en chiffres, ça donne quoi ?

En 2022 l'ADEAR a accompagné 5 GAEC et 1 ferme collective

e) L'accompagnement à la DJA

L'ADEAR a pris la décision début 2020 d'accompagner les porteurs de projets qui le demandent dans le dépôt de leur dossier DJA. L'ADEAR accompagne les candidats à déposer eux-même en autonomie leur Plan d'Entreprise, prévisionnel sur 4 années indispensable pour solliciter une DJA. Ainsi, les jeunes installés restent maîtres de leur installation et responsables de leurs choix, tout en étant accompagnés sur les aspects économiques et administratifs.

En 2022 en raison d'un congé maternité au sein de l'équipe salariée **nous n'avons accompagné que 2 demandes de DJA mais notre première demande dans le cadre de la création d'un GAEC**, un dossier assez épineux sur le volet administratif qui a donné du fil à retordre aux porteurs de projets et à l'animatrice !

Nous avons été également très actifs sur le sujet car 2022 a été l'année de concertation et de préfiguration de la nouvelle DJA 2023 pilotée par la Région qui prend le relais des DDT. **L'ADEAR 26 a participé à de nombreuses réunions de travail afin de faire en sorte que cette nouvelle mouture de la DJA soit la plus favorable possible aux installations en agriculture paysanne.** Un long combat, pas toujours gagné, mais qui nous a ancré comme acteur de terrain incontournable dans le processus, une victoire pour la reconnaissance de notre travail !

f) Les lettres d'information de l'ADEAR

On n'est pas peu fiers de notre lettre d'infos qui est adressée à 1100 personnes et ouverte par plus de 300 lecteurs !

Celle-ci s'est étoffée de mois en mois et relaie en plus de nos actualités, les actualités de nos partenaires en matière d'installation et de transmission, des ressources diverses en lien avec l'agriculture et permet de diffuser des petites annonces.

Et en chiffres, ça donne quoi ?

11 lettres d'infos en 2022
1100 destinataires en moyenne, 350 personnes qui l'ouvrent en moyenne

3/ Formations

108 personnes ont participé à une formation ADEAR en 2022

a) Chiffrer son projet agricole

La formation « Chiffrer son projet » permet - sur 3 jours - d'aller plus en profondeur dans son projet, et de chiffrer celui-ci au plus près de la réalité. S'appuyant sur les outils prévisionnels, cette formation offre aux candidat-e-s à l'installation la possibilité de se projeter dans le temps, d'anticiper d'éventuels besoins de financement et/ou de trésorerie et de pouvoir présenter leurs projets à des tiers.

La formation chiffrage est un préalable obligatoire pour bénéficier d'un accompagnement à la rédaction et au dépôt de Plan d'Entreprise (PE) pour prétendre à la DJA. **Merci à Joachim Dubiez et David Loubet d'être venus témoigner dans le cadre de cette formation sur la manière dont vous vous y êtes pris pour financer votre installation.**

Cette formation est désormais "certifiante" pour que les porteurs de projet puissent continuer à la financer à l'aide du fond de formation VIVEA.

Pour cela, l'ADEAR a dû s'adapter et répondre aux exigences de la certification : composer un jury pour évaluer les compétences acquises lors de la formation. Une fois de plus, nous faisons de cette formation une opportunité pour les porteurs de projet de se faire leur réseau en proposant un jury paysan.

Nous remercions chaleureusement les paysans et paysannes qui ont bien voulu participer au jury cette année !

A l'issue de la formation chiffrage, 3 porteurs de projets ont poursuivi avec la formation "Je dépose mon Plan d'Entreprise en autonomie", en vue d'une demande de DJA. D'autres ont pu mobiliser leur travail lors de réponse à Appel à Candidature SAFER, demandes de prêts bancaires, pour présenter leur future activité à d'éventuels partenaires ou pour remplir les dossiers de demande de subventions d'investissements.

Et en chiffres, ça donne quoi ?

2 sessions de formation en 2022
22 participants dont 7 personnes déjà installées
3 poursuites en formation "Je dépose mon plan d'entreprise en autonomie"



b) Je dépose mon Plan d'Entreprise en autonomie

Pour la 3ème année nous organisons cette formation avec l'ADDEAR de l'Ardèche. L'objectif est d'accompagner les porteurs de projet à la réalisation de leur Plan d'Entreprise en vue d'une demande de DJA. S'engager dans une demande de DJA en « autonomie » nécessite un sérieux investissement de la part du porteur de projet qui doit avoir réalisé en amont un travail de chiffrage approfondi et être prêt à composer un volumineux dossier de demande d'aide. La formation permet d'aborder cette étape en collectif et dans une ambiance chaleureuse, plutôt que d'être seul face à cette montagne de papiers !

Et en chiffres, ça donne quoi ?

2 sessions de formation en 2022
3 porteurs de projet accompagnés sur leur demande de DJA

c) Ensemble préparons notre projet d'association

Cette formation permet de poser les bases du projet commun et de l'organisation collective, de repérer les conditions de réussite d'un projet collectif agricole, et enfin d'acquérir les outils et méthodes relatifs et spécifiques aux modes d'organisation et aux aspects humains de ce type de projet. Par la suite les collectifs peuvent décider de poursuivre l'accompagnement avec l'ADEAR dans la vie du collectif si besoin.

Et en chiffres, ça donne quoi ?

2 sessions de formation en 2022, 19 participants



d) S'installer autrement en agriculture : la SCOP et la SCIC

Les sociétés agricoles sous les formes juridiques des SCOP et des SCIC sont émergentes dans le secteur agricole. Elles peuvent permettre d'intégrer d'autres activités (artisanat, commerce, ...) qui ne sont pas dans le prolongement de l'activité agricole.

De plus, la transmission des parts sociales est facilitée : il n'y a pas de réévaluation de leur valeur à la sortie d'un associé. Cela représente un avantage pour le territoire : un outil de travail partagé ou les entrées et sorties d'associés sont moins problématique que dans les formes classiques de société agricole (EARL, GAEC, SCEA ...) et qui favorise le maintien des moyens de production non-démembré sur place.

Autre avantage : les associés de ce type de société ont le double statut de salarié et d'associé, ce qui leur permet de bénéficier des avantages des régimes sociaux des salariés (chômage, couverture santé, congé maternité, retraite etc).

Les inconvénients sont liés au statut des associés, en effet, n'étant pas "Non-Salarié agricole", il n'y a aujourd'hui, pas la possibilité de faire une demande de DJA et cela peut complexifier les demandes de permis de construire en zone agricole.

Ainsi, notre formation vise à présenter aux porteurs de projet le fonctionnement des SCOP et des SCIC et d'identifier la cohérence de cette forme juridique avec leurs projets.

Ces formations sont faites en partenariat étroit avec la Ferme des Volonteux, qui est à l'initiative du projet et témoigne de son expérience, la toute nouvelle SCIC Les Fermes Partagées, qui a vocation à accompagner la création de fermes en SCOP, et avec l'URSCOP (Union Régionale des SCOP) qui amène son expertise juridique sur le sujet.

Et en chiffres, ça donne quoi ?

1 session de formation en 2022, 10 participants



e) S'outiller pour trouver des terres

L'ADEAR propose sur option du cycle Mûrir son projet, une journée dédiée aux questions du foncier. De plus, nous sommes intervenus cette année auprès des étudiants en BPREA au CFPPA de Nyons sur le volet foncier : quels sont les outils les plus performants pour trouver des terres ? Quelles sont les étapes pour acheter des terres ? Quels sont les autres modes de faire valoir ? Quelles sont les réglementations en matière d'urbanisme ?

Merci à Nicolas Charroin, David Millet, Joachim Dubiez, Clémentine Demuynck et David Peyremorte d'être venus témoigner de leur recherche de foncier auprès des porteurs de projet !

f) Faire sa comptabilité en autonomie

Cette année nous avons poursuivi le partenariat initié avec le CFPPA de Die pour l'organisation et l'animation de cette formation. Sur 3 jours, elle permet aux jeunes installés de s'autonomiser sur la clôture de leur comptabilité. En 2022, elle a bénéficié à **22** personnes. Un grand merci à Olivier Legaut pour l'animation de cette formation à titre bénévole et à Jérôme Bossan, formateur au CFPPA !

Petite nouveauté cette année, une formation pour le niveau "avancé" d'une journée a été proposée en 2022 pour former quelques paysans au logiciel de compta utilisé en formation et préparer la relève pour prendre la suite après Olivier.

g) Connaissance, transformation et valorisation de la laine

A l'initiative de Margot (administratrice et éleveuse déjà très investie dans la filière laine), un cycle de formation de 6 jours est maintenant bien mis au point ! A travers ces 6 journées, les stagiaires découvrent toute la filière : des questions d'élevage à la teinture des toisons en passant par les méthodes de transformation de la laine.

Pour cette formation, 4 intervenants ont été réunis : Marie-Thérèse Chaupin de l'association "ATELIER-Laines d'Europe", Sébastien Vernier tondeur, Marie Marquet spécialiste en teintures naturelles, Marie-Thérèse LEROY et Margot Jobbé Duval.

Et en chiffres, ça donne quoi ?

1 session de formation de 6 jours en 2022
10 participantes



4/ Les partenariats avec les collectivités

Dans le cadre de notre implication grandissante auprès des collectivités territoriales, plusieurs de nos administrateurs sont référents sur les territoires sur lesquels ils sont implantés pour faire le lien avec les élus et faciliter les échanges.

Nous avons à disposition le guide pour accompagner les collectivités "**Maintenir et créer des activités agricoles sur son territoire : boîte à outils**" édité par la FADEAR. Elus, chargés de mission, n'hésitez pas à le commander ou à nous le réclamer !

Les collectivités ont un rôle majeur à jouer dans le renouvellement des générations de paysans, que ce soit à l'étape de recherche de foncier, d'instruction des demandes de permis de construire, de soutien de dynamiques collectives (partage de biens et services, communication et sensibilisation autour de l'offre en produits locaux, etc.), dans la facilitation des rencontres entre cédants et porteurs de projet, et bien d'autres étapes !

a) Communauté de communes du Royans-Vercors

Nous avons organisé un "casse-croûte installation" avec la Communauté de Communes du Royans-Vercors, le 6 mai à Saint Laurent en Royans. Cet événement était co-animé par l'ADEAR et la Chambre d'Agriculture pour présenter le parcours à l'installation. La SAFER est venue présenter son rôle et ses interventions auprès des porteurs de projet.

Nous avons illustré ce temps d'échange et de partage d'informations par la visite de la ferme de Rudy Magne, installé depuis 5 ans à Saint Laurent en Royans, en production de fruits et pépinière d'arbres fruitiers. Il a pu partager son vécu en tant que porteur de projet, puis, jeune installé. Les questions liées à la recherche de foncier et l'importance de s'intégrer dans le réseau agricole local ont été abordées.

Rudy a eu l'occasion de témoigner sur la nécessité de raisonner le dimensionnement de l'outil de travail afin de trouver l'équilibre entre le sous-investissement qui entraîne une hausse du besoin en temps de travail ainsi qu'un épuisement physique, et le sur-investissement qui implique une hausse des annuités et donc beaucoup de pression sur les résultats économiques dans une production particulièrement sensible aux aléas climatiques. De plus, au regard des dernières années, les estimations des besoins en eau sont à anticiper de manière précise.

Enfin, Rudy a attiré l'attention des porteurs de projet sur l'aspect commercialisation de leur projet. Cette activité apporte de la plus-value à ses produits mais elle est très chronophage et demande, par exemple, de cadrer les temps de vente à la ferme.



b) Communauté de communes des Baronnie Drôme Provençale

L'ADEAR a participé au comité de pilotage de l'Espace test agricole des Baronnie et à son inauguration. Depuis, nous sommes impliqués au sein de cet espace test multi-partenarial via l'accompagnement des porteurs de projets en test. Une réunion de bilan a été organisée en décembre avec la couveuse d'activité agricole "Starter".

L'ADEAR de la Drôme accompagne depuis le début 2020, Martial BOTTON, porteur de projet en test sur une production de PAM et de pépinière dans le cadre de l'Espace Test Agricole des Baronnie. La durée maximal des Contrats d'Appui au Projet d'Entreprise ("CAPE" qui encadrent la période de test) est de 3 ans, ainsi, l'accompagnement a consisté à préparer cette sortie de l'Espace Test vers l'installation !

La Communauté de Communes des Baronnie Drôme Provençale poursuit son investissement dans le renouvellement des générations agricoles sur son territoire et a organisé **2 cafés transmission co-animés par l'ADEAR et la Chambre d'Agriculture** :

- le 4 mars à Saint Maurice sur Eygues (6 participants)
- le 14 avril à Buis-Les-Baronnie (12 participants)

L'objectif de ces temps d'échanges est de présenter les étapes de la transmission, les outils existants pour accompagner la cession d'un outil de travail et le rôle des différents acteurs agricoles (MSA, Chambre, ADEAR, SAFER ...).

Les cédants peuvent ainsi avoir un aperçu des démarches qui les attendent pour transmettre leur ferme. Les deux messages principaux que nous souhaitons transmettre est la nécessité d'anticiper le départ à la retraite :

- dans le choix des investissements : la transmission concerne l'outil de travail et non la production, de lourds investissements réalisés quelques années avant l'arrêt d'activité impliquent de trouver un repreneur avec des choix de productions similaires.

- dans la recherche de repreneur : cette étape peut prendre du temps et nécessite une période de "transmission" qui peut, par exemple, s'effectuer dans le cadre d'un Stage Test Installation Transmission.

c) Valence Romans Agglo

En 2022 l'ADEAR a participé au nouveau Pôle ressources installation transmission de VRA (5 rencontres de juin à décembre 2022), qui s'inscrit dans leur PAT et leur volonté de travailler sur le renouvellement agricole.

Ce groupe de travail réunit les organisations de l'accompagnement agricole : Solidarité Paysans, Terre de Lien, les Fermes Partagées, Chambre d'Agriculture, la Safer, Agribio et Civam, organisations qui se coordonnent pour favoriser la reprise de grandes fermes présentes sur le territoire de VRA.

L'objectif sur les 6 mois financés par la collectivité était de créer une dynamique d'échange entre les différents participants du groupe et de construire une méthode de travail concertée en prenant un cas pratique. Pour notre association ce fut l'occasion :

- d'échanger avec les autres structures de l'accompagnement agricole, sur les enjeux de l'installation transmission et nos approches parfois différentes.
- d'expliquer précisément à une collectivité notre action et de débattre sur les rôles de chacun et les manières de favoriser les installations et transmission.

Dans le cadre de cette nouvelle dynamique nous avons co-organisé avec VRA, la Chambre et Terre de Liens un café installation transmission le 15 novembre à Valherbasse qui a réuni plus de **70 participants** et fut un franc succès.



d) Communauté de communes du Diois

Il n'y a pas de relations formelles entre l'Adear26 et la ComCom du Diois.

Néanmoins, la ComCom se tient au courant des événements organisés par l'Adear sur le territoire, la chargée de mission agricole s'est ainsi rendue au Café Installation-Transmission "Les premières années d'installation : comment s'adapter et rebondir face aux aléas ?" du 29 novembre à Die.

e) Communauté de Communes du Val de Drôme

Nous suivons quand c'est possible les réunions avec la communauté de communes du Val de Drôme et nous nous tenons informé. Nous accompagnons dans le cadre d'un partenariat avec la CCVD la Ferme collective de l'Îlot Mille Feuille, ferme dont la collectivité est propriétaire.

5/ Déploiement d'un programme de visites de ferme et de café installation avec le réseau InPACT

Cette année le réseau InPACT a monté un riche programme de 6 visites de ferme et de 2 cafés installation à destination des porteurs de projet et paysans du réseau. Les visites de ferme permettent de faire un focus sur une ferme et de mettre en avant une de ses spécificités.

Les cafés installation sont des temps de rencontre un peu différents. Ce sont des espaces où interviennent plusieurs paysans sur leur parcours/leur vécu en lien avec une thématique donnée. Un apéritif est toujours proposé suite à ces temps pour poursuivre les échanges de façon informelle et favoriser les rencontres.

A l'ADEAR, nous nous réjouissons de la mise en place de ces temps car c'est l'occasion de faire vivre le réseau et de répondre à un enjeu jugé primordial pour l'installation agricole : la mise en relation des porteurs de projet et des paysans d'un territoire.

Et en chiffres, ça donne quoi ?

7 structures impliquées dans l'organisation
6 visites de fermes + 2 cafés Installation



L'ADEAR a co-organisé et co-animé 4 évènements :

Visite "S'installer en Plantes Aromatiques et Médicinales dans un contexte de saturation du marché local"

le 4 mai à Bonlieu-Sur-Roubion, sur la ferme de Marion Dumonteil

L'ADEAR de la Drôme reçoit beaucoup de porteuses et porteurs de projet avec un mode de production et de valorisation similaire : petites surfaces de production, transformation et commercialisation en circuits courts.

Le territoire de la Drôme est attractif : le CFPPA de Nyons et de Die proposent des formations PAM, certains étudiants originaires d'autres départements souhaitent ensuite rester sur place !

Certaines « vallées » de la Drôme comptent beaucoup de productrices et producteurs, mais peu de résidents. Ils est donc difficile de commercialiser les produits uniquement avec des débouchés locaux.

Quelles solutions face à ces constats ? Quelques pistes ont été discutées : l'importance d'étoffer et animer le réseau de producteurs et productrices de PAM, se regrouper pour commercialiser ensemble sur d'autres territoires, se regrouper par territoire pour échanger et anticiper la mise en concurrence sur les marchés locaux.



Café "S'installer en tant que femme"

le 31 mai à Valouse, sur la ferme de Prunelle Liévaux, en partenariat avec les Civam de la Drôme

Lors de cette soirée, nous étions une vingtaine de femmes à discuter autour de la crédibilité et de la légitimité du projet d'installation, des difficultés physiques et/ou techniques rencontrées sur la ferme, et de la gestion de la parentalité (vie privée/ vie agricole). Des pistes de réflexion et de solution ont été évoquées, souvent liées à des expériences difficilement vécues.

La diversité des profils de femmes présentes (femmes en cours d'installation ou installées depuis quelques années, mais aussi femmes proches de la retraite) nous a montré que les choses évoluent dans la paysannerie, qu'aujourd'hui une femme exploitante a entièrement sa place dans le monde paysan et n'hésite pas à la prendre. La nouvelle génération féminine est prête à prendre le relai et faire entendre sa légitimité et ses qualités. Ce fût réellement un moment riche en partage d'expériences, de sentiments et d'émotions.

Une volonté d'organiser des travaux agricoles collectifs seulement entre femmes a été citée, afin de prendre une meilleure assurance et de partager de nouvelles expériences au sein d'un groupe.



Visite "S'installer en collectif"

1er juillet au GAEC de la Cavale à Montoisson

Le GAEC de la Cavale nous a ouvert ses portes une soirée du mois de juillet pour nous raconter l'histoire de la création de leur ferme, et les étapes qui ont pu leur permettre d'accueillir progressivement de nouveaux associés.

Temps de travail, organisation du collectif, rémunération, réunions, projets, aléas, rêves, valeurs, responsabilités, partage, décisions, rythmes de travail sont autant de sujets qui ont été abordés pendant cette soirée joyeuse et passionnante.

Merci à Job et Nico d'avoir pris le temps de nous accueillir et de partager leur expérience !



Café "Les premières années d'installation : s'adapter et rebondir face aux aléas"

le 29 novembre à Die, en partenariat avec Solidarité Paysans 26-07

Les premières années d'installation sont émaillées de difficultés en tous genres (administratives, économiques, organisationnelles, liées au manque de compétences) et peuvent affecter fortement le moral, voire l'énergie pour continuer l'activité. Des temps collectifs de réflexion, de partage d'expériences, sont importants pour relativiser certaines difficultés, et trouver des pistes ou des soutiens pour affronter les autres. C'est aussi une donnée importante à prendre en compte, d'un côté comme de l'autre, dans les projets de transmission.

Ce Café Installation-Transmission a réuni un nombre important de participants (plus d'une trentaine de personnes) autour de trois témoignages. Les discussions étaient riches et bienveillantes.



De plus, le réseau Inpact intervient auprès des étudiants en BPREA :

Trois interventions en BPREA ont eu lieu aux CFPPA de Die, Bourg les Valence et Nyons. Chaque fois très appréciées par les étudiants, elles le sont d'autant plus que des paysans se joignent à l'intervention pour témoigner de leur parcours à l'installation et faire part de leur vécu.

Ces interventions permettent de présenter aux étudiants le réseau Inpact26 et les compétences de chaque structure qui la compose. Des temps d'échanges et de débats permettent de répondre aux questions qui se posent aux porteurs de projet et de les orienter vers les équipes d'Inpact compétentes.

Merci à Nicolas Rozier et Théophile Delattre pour leurs témoignages.

6/ Travail en réseau

a) La Confédération Paysanne de la Drôme

L'Adear et la Confédération Paysanne entretiennent des relations fortes, les deux structures oeuvrent en effet pour un même projet agricole et de société.

L'Adear participe régulièrement à la rédaction du journal syndical La Mauvaise Herbe, par des articles sur l'installation et la transmission, des portraits paysans...

Notre association était présente à l'assemblée générale de la Confédération paysanne, ainsi qu'à la fête paysanne (samedi 3 septembre, à Recoubeau-Jansac), où nous avons un stand d'informations et de crêpes.

L'Adear, représentée par David Peyremorte, et la Confédération paysanne, représentée par Marie-Pascale Abel-Coindoz, ont rencontré conjointement la mission d'enquête sur l'installation-transmission diligentée par le Ministère de l'agriculture, et apporté ensemble des éléments de réflexion et des pistes concrètes de travail.

Au niveau national, nous participons à la commission "Laine" de la Confédération paysanne (animée par Fabien Champion), avec plusieurs réunions téléphoniques au cours de l'année, et la préparation d'une réunion physique nationale.

L'Adear était invitée le 15 décembre à la journée "Foncier" organisée par la Confédération paysanne: formation pour les "délégués structure", partage d'expériences et réflexions conjointes sur la maîtrise du foncier agricole.

Lors de nos accueils collectifs, les délégués structures de la Confédération Paysanne sont conviés à venir présenter leur rôle auprès des porteurs de projet dans leur recherche de foncier agricole. C'est aussi une manière de créer du lien entre paysans et futurs installés !

Enfin, la Confédération paysanne et l'Adear26 se sont retrouvées physiquement le 12 décembre, pour un Conseil d'Administration commun.



b) L'ARDEAR

L'ARDEAR est l'association régionale qui regroupe les ADDEARs AURA. Elle a un rôle de soutien de recherche de financement et d'organisme certificateur de nos formations. Elle nous est aussi utile pour créer du réseau, échanger des infos...

Cette année 2 administrateurs de la Drôme ont participé au suivi de cette structure régionale. Nos salarié.e.s participent à différents rouages de cette structure. Notre département assume une coprésidence et est référent formation.

En 2022, l'ADEAR 26 s'est beaucoup investi à l'échelle régionale (ARDEAR). Malheureusement, ce surinvestissement fût forcé et causé depuis mars 2022, avec l'annonce par la région de la non-éligibilité de l'ARDEAR au Fond Social Européen (financement de 500 000 euros à l'échelle des ADEAR de la région Aura).

L'arrêt de ce financement entraîne un gros déséquilibre financier à l'ARDEAR et donc aussi à l'ADEAR 26 (voir partie financière du rapport). Les paysans des différentes ADDEARs de la région AURA, et les salarié.es de l'ARDEAR et des ADDEARs se sont retrouvés fréquemment (une vingtaine de rendez vous depuis mars 2022) pour discuter ensemble des façons de se positionner vis-à-vis de cette situation critique. En plus de cela,

nous avons participé aux instances habituelles de fonctionnement de notre association régionale ("moulin" de coordination et assemblée générale).

Dans l'idée de se battre pour contester l'arrêt de ce financement auquel nous sommes convaincus d'avoir droit, nous avons été jusqu'à manifester à l'hôtel de région en mai 2022 pour que l'on accepte de nous donner un rendez vous à ce propos.

Durant cette année 2022, les nouvelles contradictoires sur cette possibilité de financement nous ont donné l'impression d'être baladés entre espoir et désespoir sur ce financement pour 2022 et des financements pérennes pour les années à venir.

En ce début 2023, nous avons enfin reçu un courrier qui nous laisse un espoir de financement pour 2022 et clairement une fin de non recevoir pour l'avenir. Le fond FEADER qui pourrait financer nos accompagnements ne serait pas ouvert pour le réseau des ADDEARs.

Cela nous a pris beaucoup d'énergie, d'écouter et de prendre en compte les différents points de vues des différentes ADDEARs, pour arriver sans consensus sur des actions à mener.

Au final les positionnements différents entre les différentes ADDEARs (tout les départements ne sont pas impliqués de la même manière sur ces fonds européens) laissent à chacune d'entre elles la faculté de s'organiser localement sur les moyens à mettre en œuvre pour s'adapter à cette nouvelle donne sur nos financements.

Nous constatons que si nous mettons une grande partie de notre énergie à mener une bataille "politique" pour obtenir ces financements, nous nous éloignons des actions pour lesquelles nous nous sommes engagés dans cette association.

En Drôme, nous optons pour se rapprocher du département et des communautés de communes.

c) Le réseau Inpact

En 2022, une réunion des administrateurs et salariés des structures du réseau Inpact a eu lieu. L'objectif était de mieux se connaître et de s'organiser pour accroître nos coopérations sur le terrain. Les thématiques liées à la transmission et à la diffusion d'un programme commun de formation sont à l'étude. A suivre !

d) Lien avec l'enseignement agricole

Nous continuons à travailler avec l'enseignement agricole, au travers d'interventions dans les classes de BPREA.

En 2022, le CFPPA de Nyons nous a commandé une journée d'intervention sur le foncier auprès de leurs étudiants.

Enfin, nous avons poursuivi notre partenariat avec le CFPPA de Die en portant conjointement la formation "Faire sa comptabilité en autonomie".

e) Les Fermes Partagées

Les Fermes Partagées, Société Coopérative d'intérêt collectif, réunit dans ses associés, les fermes coopératives fondatrices de la SCIC, les partenaires de la filière avale défendant une alimentation bio et locale (avec le GRAP et la Carline) et également les partenaires de l'agriculture paysanne comme l'ARDEAR qui est associée depuis Juillet 2022.

La SCIC Fermes Partagées propose un accompagnement aux collectifs agricoles. Depuis septembre 2021, une quinzaine de collectifs ont été accompagnés et le réseau s'étoffe

La particularité de leur accompagnement c'est qu'il se veut le plus global, concret possible, en prenant en compte la diversité des personnes composant le collectif. Pour cela l'accompagnement est souvent pluriel :

- avec un binôme paysan-salarié, vivant le collectif au quotidien
- si un salarié assure le fil conducteur de l'accompagnement, en fonction des besoins, les interlocuteurs peuvent varier : Céline sur des aspects ESS et de diversification agricole, Béatrice plus sur les questions agricoles, les paysans Rémy, Médéric et Joaquim sont choisis en fonction de la localisation du collectif, des productions développées...

Les Fermes Partagées commencent aussi à intervenir dans les Centres de formation agricoles et des actions avec les collectivités territoriales (VRA notamment) au niveau de l'installation-transmission et la question de la souveraineté alimentaire.

L'installation en collectif est une thématique qui tient à cœur à l'ADEAR et aux Fermes Partagées. Le choix du statut juridique de l'activité est une phase essentielle.

Nous avons organisé ensemble 1 session de formation en 2022 qui a accueilli 10 participants.

f) Plateforme Initiative :

Initiative Vallée de la Drôme Diois (IVDD) est une association d'appui et de financement à la création et reprise d'entreprise.

Une des missions de la plateforme (en plus d'un soutien à l'élaboration du plan de financement) est l'attribution de prêt d'honneur sans intérêt ni garantie à la destination des porteurs de projet.

Il y a 2 Comités par mois (comité technique d'évaluation et comité d'agrément de

décision d'attribution) qui sont organisés, où se regroupent différents partenaires : banques, expert comptable, chambre, Adear. Ces comités évaluent la recevabilité des projets et émettent une décision d'attribution.

L'Adear participe régulièrement depuis 2 ans au comité technique, permettant ainsi d'apporter un regard concret de terrain dans l'évaluation des projets.

III - Sujets importants peu investis

1/ L'accompagnement des cédants dans leur projet de transmission.

Nous ne faisons pas d'accompagnement à la transmission faute de moyens humains sauf dans le cas spécifique où nous accompagnons des porteurs de projets qui ont trouvé une ferme à reprendre, et où il faut travailler avec le binôme repreneur/cédant.

Nous orientons les futurs cédants drômois qui nous contactent vers une formation à la transmission organisée par l'ADEAR de l'Ardèche.

Malgré tout en 2022, l'ADEAR a accompagné au compte-goutte quelques paysans qui cherchaient à transmettre leur ferme :

- accompagnement d'un binôme cédants-repreneur à Montségur sur Lauzon
- accompagnement d'un cédant en PPAM à Livron / Etoile pour la création et diffusion d'une annonce ainsi que le repérage (réussi !) de futurs repreneurs.

2/ L'agriculture paysanne

La laine est le seul sujet d'Agriculture Paysanne investi par l'Adear. Il s'articule autour d'une formation de 6 jours, co-organisée par l'Adear, l'association ATELIER-Laines d'Europe et Marie Marquet (teinturière à Die), destinée aux éleveur.ses et porteur.ses de projet avec un volet "laine".

Cette année encore, la formation a réuni dix participantes, présentes sur les trois modules ("connaissance de la filière et première approche de la matière", "organiser son élevage autour d'une perspective de valorisation lainière et initiation au tri des toisons", "valoriser les ressources végétales du territoire et donner une valeur ajoutée à la matière à travers la teinture végétale").

Un quatrième volet ("Visite de la filature du Valgaudemar et bilan des premières années de mise en place du projet") a été mis au point en 2022. Occasion de faire le bilan

de la formation et des projets de transformation de la laine (chiffrage, réseau d'acteurs, etc.).

Par ailleurs l'Adéar s'investit dans le sujet de la laine à travers le travail de fond mené par la commission "laine" de la Confédération paysanne, à travers l'association ATELIER-Laines d'Europe, et au cours d'événements locaux (notamment les "Journées d'automne" de l'association dioise Sources et Racines, qui avaient pour sujet la laine. La journée a eu lieu le 11 novembre 2022 à Die).

